REMPLACEMENT 2025
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion - Mayotte

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
D TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE - AMÉNAGEMENT

Série : STAV

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 14 pages

PREMIÈRE PARTIE 6 points
DEUXIÈME PARTIE 14 points

Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées

SUJET

PREMIÈRE PARTIE (6 points)

QUESTION 1 (2 points)

Dans le **document 1**, il est question de la **Safer PACA**, de la **FN Safer** ainsi que de **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**.

1.1. Préciser l'objectif d'un **PAT**.

1.2. Présenter le rôle des **Safer** ainsi que leurs modalités d'intervention.

QUESTION 2 (2 points)

2.1. Dans le **document 1**, « Le constat sur le manque de foncier agricole disponible est partagé » par les différents acteurs. **Identifier les différentes causes de cette pression sur le foncier agricole dans cette région.**

2.2. Dans le **document 1**, il est indiqué qu'« Aujourd'hui, le degré d'autonomie alimentaire des cent premières aires urbaines françaises n'atteint que 2 % » **Expliquer ce faible pourcentage.**

QUESTION 3 (2 points)

Proposer un avis argumenté sur la question de la possibilité d'atteindre une autonomie alimentaire dans les territoires.

DOCUMENT 1

Pression foncière en Paca : comment organiser la souveraineté alimentaire territoriale ?

Connue pour l'exceptionnelle diversité de ses paysages, la région Paca n'est pas moins riche de son agriculture qui occupe près d'un quart du territoire et pourtant la souveraineté alimentaire n'y est pas assurée. En cause : l'enjeu foncier. Neuvième région de France en superficie, Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi la 7ème région la plus peuplée avec un peu plus de 5 millions d'habitants. D'ici 2050, l'accroissement de la population devrait se poursuivre. Près de 0,3 à 0,4 million d'habitants supplémentaires devraient y vivre. Une situation qui engendre forcément des conflits d'usage sur le foncier. Dans ces conditions comment assurer la souveraineté alimentaire ? C'est la question qui était au centre des préoccupations lors de la table-ronde organisée par la **Safer** de la région Paca.[...]

Les projets alimentaires territoriaux : une partie de la solution ?

« La sécurité alimentaire est un impensé des politiques publiques. Il faut lancer une réflexion sur l'aménagement du territoire alimentaire. **Aujourd'hui, le degré d'autonomie alimentaire des cent premières aires urbaines françaises n'atteint que 2 %.** Il n'y a pas de continuité alimentaire», charge en introduction Stéphane Linou, pionnier du mouvement Locavore en France, expert-associé au Laboratoire « Sécurité Défense » du conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Une situation d'autant plus étonnante en PACA que 95 % du territoire régional est pourtant couvert par un **projet alimentaire territorial (PAT)**. « Les PAT ne sont qu'une petite partie de la solution. Pour mettre en œuvre une politique publique adaptée il faut que tout le monde soit autour de la table », estime Emmanuel Hyest, Président de la **FNSafer**. Dans cette optique, le Département des Alpes de Haute-Provence « travaille à l'élaboration d'un PAT à l'échelle départementale en lien avec la chambre d'agriculture et ne s'interdit pas de travailler avec les départements limitrophes », assure Eliane Barreille, la présidente du Conseil départemental 04.

Sortir de l'agriculture spécifique et aider les jeunes à s'implanter

Pour Sylvain Audemard, le président du Comité technique départemental du Var de la Safer Paca et de la Chambre d'agriculture du Var, il faut surtout sortir de la spécialisation : « Dans le Var nous n'avons plus de maraîchage ni d'arboriculture ». Il estime qu'il faut d'autres types de culture que la vigne dans le Var.

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Un difficile retour en arrière s'imposerait selon lui d'autant qu'« il existe un détournement du foncier agricole. La spéculation foncière fait monter le prix des terres agricoles », regrette-t-il sans compter « le processus de *cabanisation*[1] à l'œuvre ». Il demande un respect scrupuleux de la loi. « Il faut que nos jeunes puissent s'installer », enjoint-il**. Le constat sur le manque de foncier agricole disponible est partagé** par Sandrine Cosserat, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération, en charge du développement d'un PAT territorial. Sur notre territoire, le marché foncier agricole est discret et fermé. Il y a peu de mobilité. Les grands propriétaires ont tendance à récupérer les terres. L'implantation des jeunes n'y est pas facile ».

Elle prône une levée des verrous qui freinent l'installation des jeunes agriculteurs et ne manque pas d'évoquer la pression foncière exercée par l'explosion de l'agrivoltaïsme qui ne respecte pas toujours le principe de non-concurrence entre les activités agricoles et la production d'énergie renouvelable qui impose 90 % d'agriculture. Elle évoque également le difficile équilibre à trouver entre les cultures de plantes à parfum et l'agriculture vivrière[2].

Le foncier n'est pas le problème mais la solution : il faut reconquérir les friches

Pour Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse une partie de la solution réside dans la reconquête des friches agricoles. « Il reste des friches à reconquérir », estime-t-elle. D'autant que de nouveaux outils existent, notamment l'application collaborative Open Friche Map, destinée aussi bien au monde agricole qu'au grand public et qui permet de répertorier ces terrains. « Une des missions prioritaires de la Safer Paca », Laurent Vinciguerra, le directeur de la Safer Paca, assure mener une politique pro-active de préservation du foncier agricole. En décembre 2023, le stock de foncier agricole de la Safer Paca représentait 1 708 ha. En outre, il demande notamment aux promoteurs immobiliers de ne pas spéculer sur le foncier agricole dans un contexte de marché qui se referme. […]

Territoires - Publié le 18 juin 2024, par Hélène Saveuse
Document modifié pour les besoins de l'épreuve

[1] Cabanisation : construction ou l'utilisation d'habitations légères ou provisoires, souvent sans autorisation. Comprend aussi l'utilisation, comme logements, de caravanes et de véhicules utilitaires restant au même emplacement pour une longue durée.

[2] Agriculture vivrière : agriculture qui permet de produire sa propre alimentation, tournée vers l'autoconsommation.

DEUXIÈME PARTIE (14 points)

La narse de Pierrefite : une zone humide aménagée pour un public diversifié

Depuis la sécheresse de 2022, la volonté de la commune de Talizat est de sensibiliser un public varié à la fragilité de la ressource en eau et des zones humides en permettant la découverte de la narse.

La narse[1] de Pierrefitte à Talizat est une zone humide de 7,6 ha et d'intérêt majeure pour la biodiversité. Elle accueille en effet plus de 150 espèces d'oiseaux en halte migratoire, en hivernage ou en reproduction mais aussi certaines espèces moins connues comme le triton crêté et le flûteau nageant.

Il s'agit également d'un lieu facile d'accès, pour le grand public, où des ornithologues mais aussi de nombreux promeneurs sont de passage du fait d'une concentration importante d'espèces facilement observables.

Aujourd'hui des animations sont réalisées ponctuellement sur le site mais il convient de dire qu'avec la réalisation d'aménagements spécifiques, un programme de sensibilisation et d'éducation beaucoup plus étoffé pourrait être proposé et permettrait de mieux s'approprier le site. Pour développer ce potentiel, la commune a répondu à l'appel à projet Educ'Eau initié par l'agence de l'eau Adour Garonne.

[1] narse: appellation donnée à certaines zones humides du Massif Central

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT 1 : La narse de Pierrefite, au sein d'une zone Natura 2000

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de l'appel à projets Educ'Eau Talizat.

DOCUMENT 2 : Une zone humide née sur un plateau volcanique

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait du dossier de candidature au projet.

DOCUMENT 3 : Des partenaires du projet nombreux et variés

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de l'appel à projets Educ'Eau Talizat.

DOCUMENT 4 : L'avenir de la narse de Pierrefitte au sein de son territoire

Source : extrait du dossier de l'appel à projets Educ'Eau Talizat modifié pour les besoins du sujet.

DOCUMENT 5 : L'agence de l'eau Adour-Garonne lance un appel à projets « Educ'Eau »

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de Eau grand Sud-Ouest / Agence Adour Garonne, publié le 18 juillet 2022.

DOCUMENT 6 : « Sensibiliser et observer sans déranger à Talizat grâce à Educ'Eau »

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 7 : Les aménagements proposés

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de l'appel à projets Educ'Eau Talizat.

À partir des documents, répondre aux consignes ci-dessous :

Consigne I (7 points)

Analyser les interactions entre les éléments du contexte et le processus d'aménagement du sentier pédagogique de la narse de Pierrefite.

Consigne II (7 points)

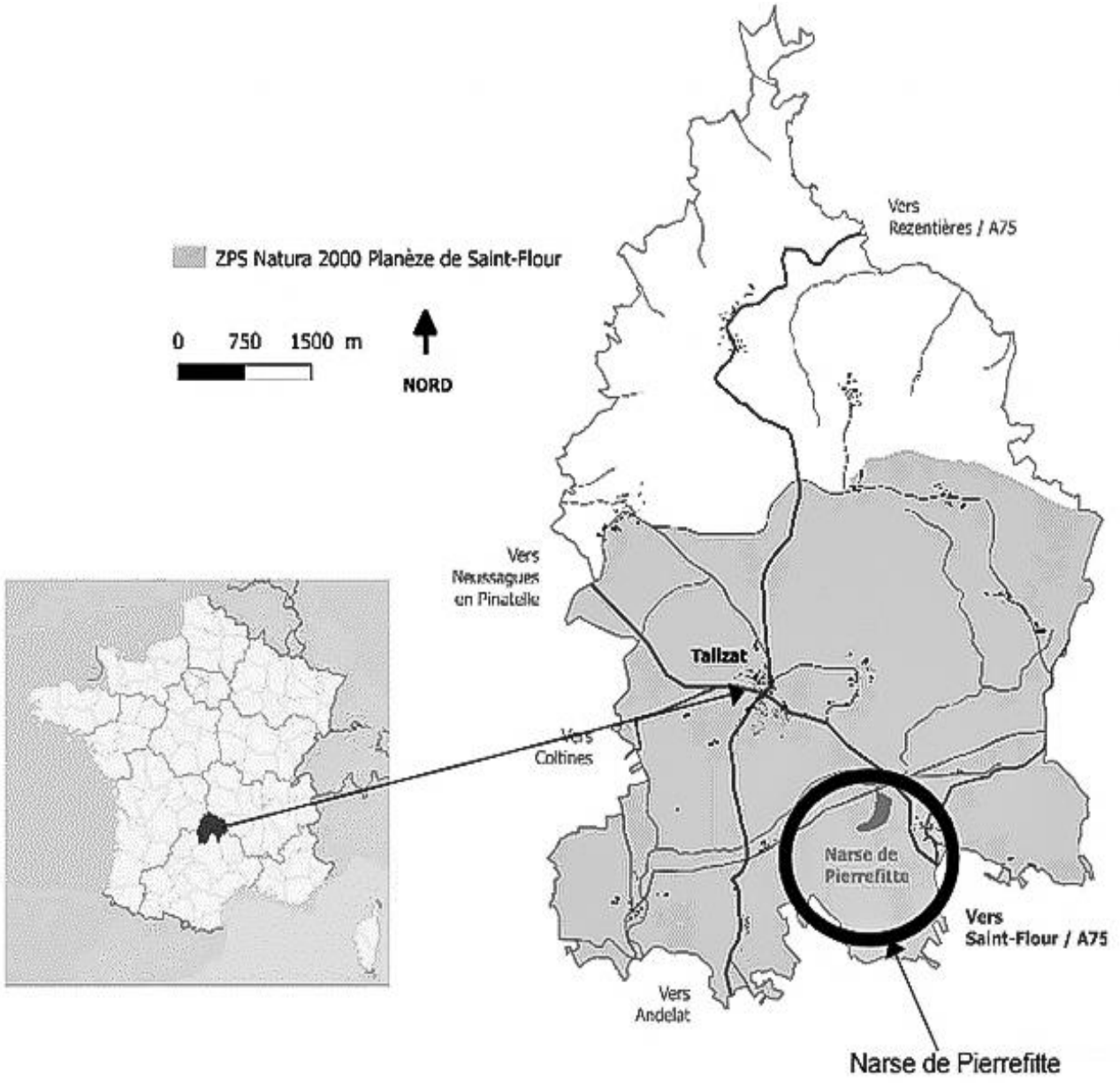
Analyser la logique et les déterminants des principaux choix socio-techniques réalisés dans le cadre des aménagements du sentier pédagogique de la narse de Pierrefite.

DOCUMENT 1

La narse de Pierrefite, au sein d'une zone Natura 2002

D'une superficie de 37,62 Km² pour 596 habitants, la commune de Talizat est située dans la communauté de communes de Saint-Flour dans le département du Cantal, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La commune se trouve au sud-est du site Natura 2000 « Planèze de Saint-Flour » et à proximité de grands axes routiers (A75, N122, D926) ce qui lui offre un potentiel de visiteurs conséquent, véritable atout pour mener à bien un projet d'éducation et de sensibilisation à l'eau.



Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de l'appel à projets Educ'Eau Talizat

DOCUMENT 2

Une zone humide née sur un plateau volcanique

- La Planèze de Saint-Flour, une zone de source sur le bassin versant[1] Adour-Garonne.

Les coulées de laves sur les pentes du volcan consécutives aux épisodes de volcanismes des monts du Cantal, ont abouti à la création de ce plateau appelé « Planèze ».
L'originalité de ce paysage de milieux ouverts et de bocage, tient à la présence de nombreux milieux humides. En effet, le caractère plat du relief, l'imperméabilité du sous-sol, alliés à un régime hydrologique souvent marqué par des épisodes tels que la fonte des neiges et une lame d'eau importante au printemps, favorisent la présence de milieux humides varié (plans d'eau, marais, prairies humides et prairies d'inondation).
On retrouve l'appellation locale de « narse », présente dans le Massif Central, pour désigner certaines de ces zones humides.

- La narse de Pierrefitte, seule zone en eau toute l'année.

Cette zone humide a connu récemment différentes phases d'évolution. Son processus de création étant inconnu, il peut tout de même être supposé, qu'au même titre que les zones humides de la Planèze, cette zone humide fut un lac créé dans une cuvette post-volcanisme et post glaciaire. Au fil du temps, ce lac s'est comblé pour laisser une zone humide comme le démontre les plus anciennes orthophotographies[2] historiques. La narse de Pierrefitte fut donc certainement un marécage ou des prairies inondées jusqu'au moins 1956.
Entre 1963 et 1994 la zone humide a été drainée pour permettre son exploitation agricole. On notera sur l'orthophotographie de 1994 la présence de bottes de foin attestant d'une fauche sur la zone humide.
Dès les années 2000, on constate que le système de drainage se dégrade et que la végétation évolue peu à peu vers une flore de zone humide. À partir de 2005, des actions de renaturation sont conduites en vue de recréer sur ce plateau, une zone d'eau libre. C'est le résultat de ces évolutions que nous observons aujourd'hui.

[1] Bassin versant : ensemble du territoire qui alimente en eau un cours d'eau en contrebas

[2] Orthophotographies : images aériennes ou satellites rectifiées de la surface terrestre

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait du dossier de candidature au projet

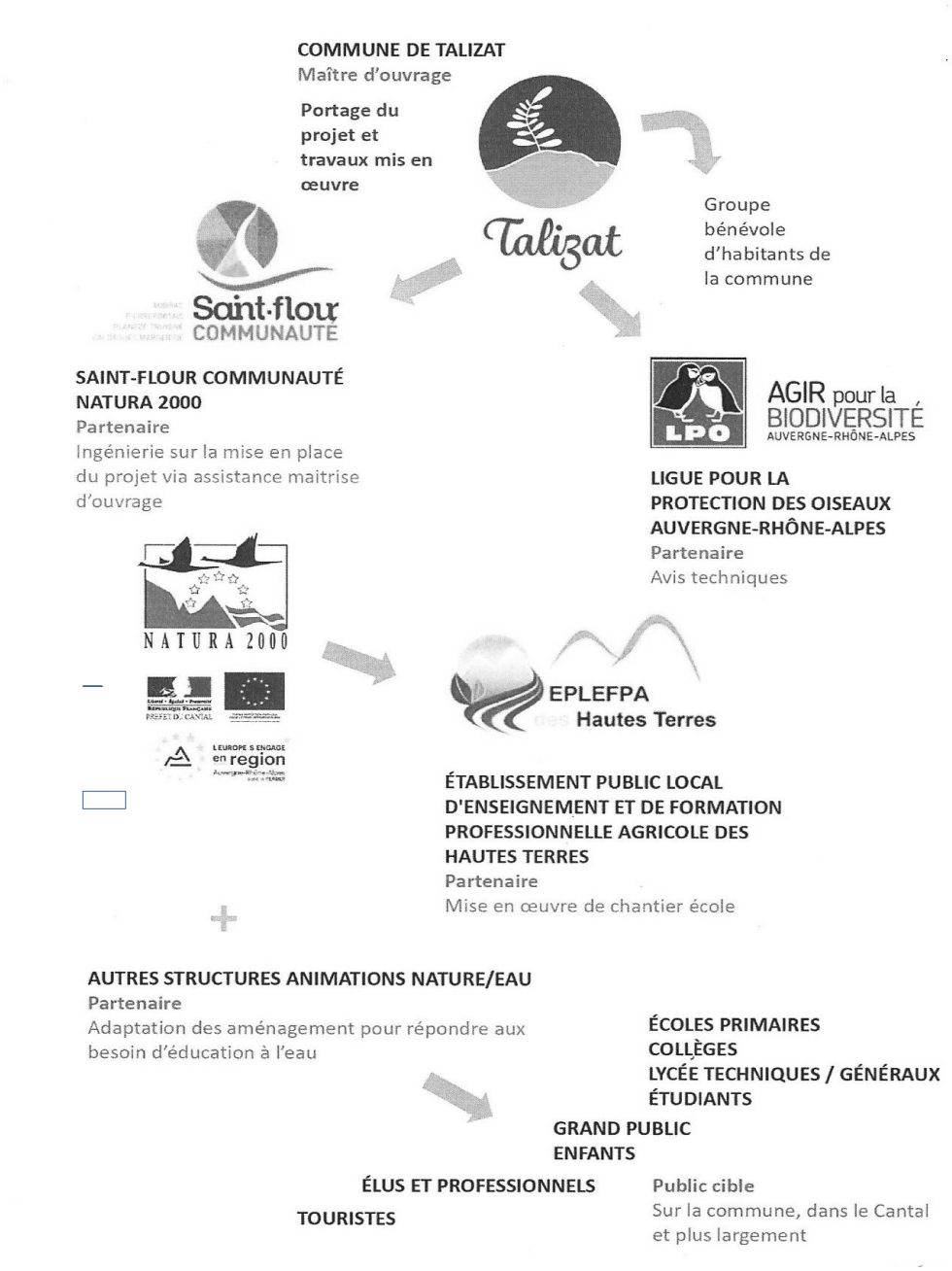
DOCUMENT 3

Des partenaires du projet nombreux et variés

La commune de Talizat a créé spécifiquement une commission de travail pour conduire le projet d'éducation à l'eau autour de la narse de Pierrefitte.

Cette commission regroupe des élus de la commune de Talizat, des agents de la communauté de communes de Saint-Flour travaillant sur la gestion du site Natura 2000 et un agent de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO) travaillant sur le secteur de la Planèze.

De plus, la mise en œuvre des travaux de réalisation de la clôture ou d'entretien fera appel à des agents municipaux



Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de l'appel à projets Educ'Eau Talizat

DOCUMENT 4

L‘avenir de la narse de Pierrefitte au sein de son territoire

L’eau, un atout pour Talizat

La sécheresse de 2022 a mis en lumière l'importance pour la commune de Talizat de sensibiliser et d'éduquer à la gestion raisonnée de la ressource en eau. Dans un territoire comme la Planèze de Saint-Flour, il est primordial de préserver les zones humides, souvent méconnues et perçues comme des contraintes en raison de leur réglementation.

Il est essentiel de changer cette perception et d'attirer un public varié pour découvrir la richesse de biodiversité que ces zones aquatiques abritent. La narse de Pierrefitte constitue un lieu idéal pour cette approche éducative, illustrant l'importance de l'eau dans les écosystèmes. Le parcours présente une diversité de milieux aquatiques, tels que des prairies humides, des roselières, des mares et des abreuvoirs, permettant de montrer les actions possibles pour leur préservation.

Une biodiversité riche, support à la découverte

Les zones humides de la Planèze abritent une avifaune originale, avec des oiseaux devenus rares en plaine, ainsi qu'une avifaune migratrice liée à ces milieux. Environ 150 espèces d'oiseaux fréquentent ce site, dont le courlis cendré, le vanneau huppé, et le milan royal, plusieurs étant inscrites à l’Annexe 1 de la Directive Oiseaux (Natura 2000). L'intérêt botanique est également élevé, avec des espèces remarquables comme le flûteau nageant. On retrouve aussi des espèces d'intérêt communautaire comme le triton crêté et la loutre d’Europe.

Un territoire rural

La Planèze de Saint-Flour, située dans le Cantal, est un milieu rural en tête du bassin versant Adour-Garonne. Les réflexions menées dans le cadre du projet d'éducation à l'eau sur la narse de Pierrefitte ont été menées en concertation avec les agriculteurs des parcelles riveraines. L'aménagement du site vise à sensibiliser les agriculteurs aux enjeux environnementaux liés à l'eau, sans imposer de contraintes réglementaires,

Des animations déjà mises en place, mais un manque de supports éducatifs

Des animations, rassemblant environ 40 participants chaque année, sont proposées par la communauté de communes de Saint-Flour dans le cadre du Document d’Objectifs du site Natura 2000 « Planèze de Saint-Flour ». Le Syndicat des Territoires de l’Est Cantal (SYTEC) et la LPO utilisent également ce site pour sensibiliser à l’environnement. Cependant, tous les usagers constatent un manque de supports d’information au sujet de la préservation de la ressource en eau.

Source : Document réalisé pour les besoins de l’épreuve, extrait de l’appel à projets Educ'Eau Talizat

DOCUMENT 5

L'agence de l'eau Adour-Garonne lance un appel à projets « Educ'Eau »

Dans un appel à projets « Educ'Eau » pour l'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques et humides face au changement climatique, l'agence de l'eau Adour-Garonne indique : « Chaque individu sensibilisé à la préservation de la ressource devient un acteur participant à l'objectif de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques face au changement climatique. Il est essentiel de pouvoir démultiplier ces actions car, pour répondre aux enjeux auxquels sera confronté le territoire du Grand Sud-Ouest, nous devons pouvoir compter sur la mobilisation de tous les citoyens en matière d'économie et de sobriété d'usages ».

Conscient de ces enjeux, le comité Adour-Garonne (agence de l'eau) a adopté une stratégie d'information, d'éducation, de sensibilisation, d'implication et de formation à l'eau et aux milieux aquatiques.

Son ambition est d'accroître les actions d'éducation en développant une pédagogie active ouverte à tous les publics, en lien avec les territoires et favorisant la dimension intergénérationnelle. La mise en œuvre de cette stratégie doit conduire à doubler à minima d'ici à 2024 le nombre de personnes sensibilisées sur le bassin Adour-Garonne.

Les types de projets suivants pourront être financés :

- outils pédagogiques (contenus et conception) ;
- organisation de programmes éducatifs adaptés aux différents publics ;
- aménagements pédagogiques de sites supports aux actions d'éducation à l'eau ;
- actions d'éducation à l'eau s'inscrivant dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement.

Le montant de l'aide pourra être compris entre 2 000 € et 100 000 €, avec un taux de financement de la part de l'agence de l'eau jusqu'à 80 % du montant subventionnable.

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de Eau grand Sud-Ouest / Agence Adour Garonne, publié le 18 juillet 2022

DOCUMENT 6

« Sensibiliser et observer sans déranger à Talizat grâce à Educ'Eau »

Rencontre avec M. Meunier, maire de la commune de Talizat

Initié en 2022 par la commune de Talizat, le projet Educ'Eau vise à aménager un sentier de découverte autour de la narse de Pierrefite, avec un observatoire pour l'avifaune afin de minimiser le dérangement sur les espèces.

D'où est venue cette idée d'aménager la narse de Pierrefite ?

L'idée est née en 2021, lorsque deux flamants roses ont attiré de nombreux curieux, perturbant les autres espèces. Il n'existait pas de site permettant une immersion respectueuse dans une zone humide. Des élus et des organismes de protection de l'environnement ont alors proposé de répondre à l'appel à projet Educ'Eau, financé à 80 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne et à 20 % par la commune, pour un budget total de 100 000 €.

Qu'avez-vous prévu dans ce projet ?

L'aménagement est essentiel pour canaliser les visiteurs et les sensibiliser à la préservation des zones humides. La commune a acquis des parcelles ayant perdu leur vocation agricole pour créer un chemin de découverte, avec un observatoire, des bancs et des abris. L'objectif est de mobiliser les citoyens autour de l'eau.

Qu'entendez-vous derrière mobilisation citoyenne autour de l'eau ?

Un groupe de bénévoles s'est constitué pour entretenir les sentiers et réaliser des travaux. Cela permettra de sensibiliser les habitants à la préservation des zones humides et d'assurer un passage de relais entre les générations. Des chantiers participatifs avec l'école primaire et le lycée agricole local sont également prévus.

Pensez-vous que le parcours sera accessible prochainement ?

Les travaux devraient commencer fin 2024, entre août et décembre, pour ne pas déranger l'avifaune. Des petits travaux complémentaires seront réalisés chaque année grâce à des chantiers bénévoles. Un bilan annuel des personnes sensibilisées sera effectué, et un livre des observations suivra l'engagement des visiteurs

Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 7

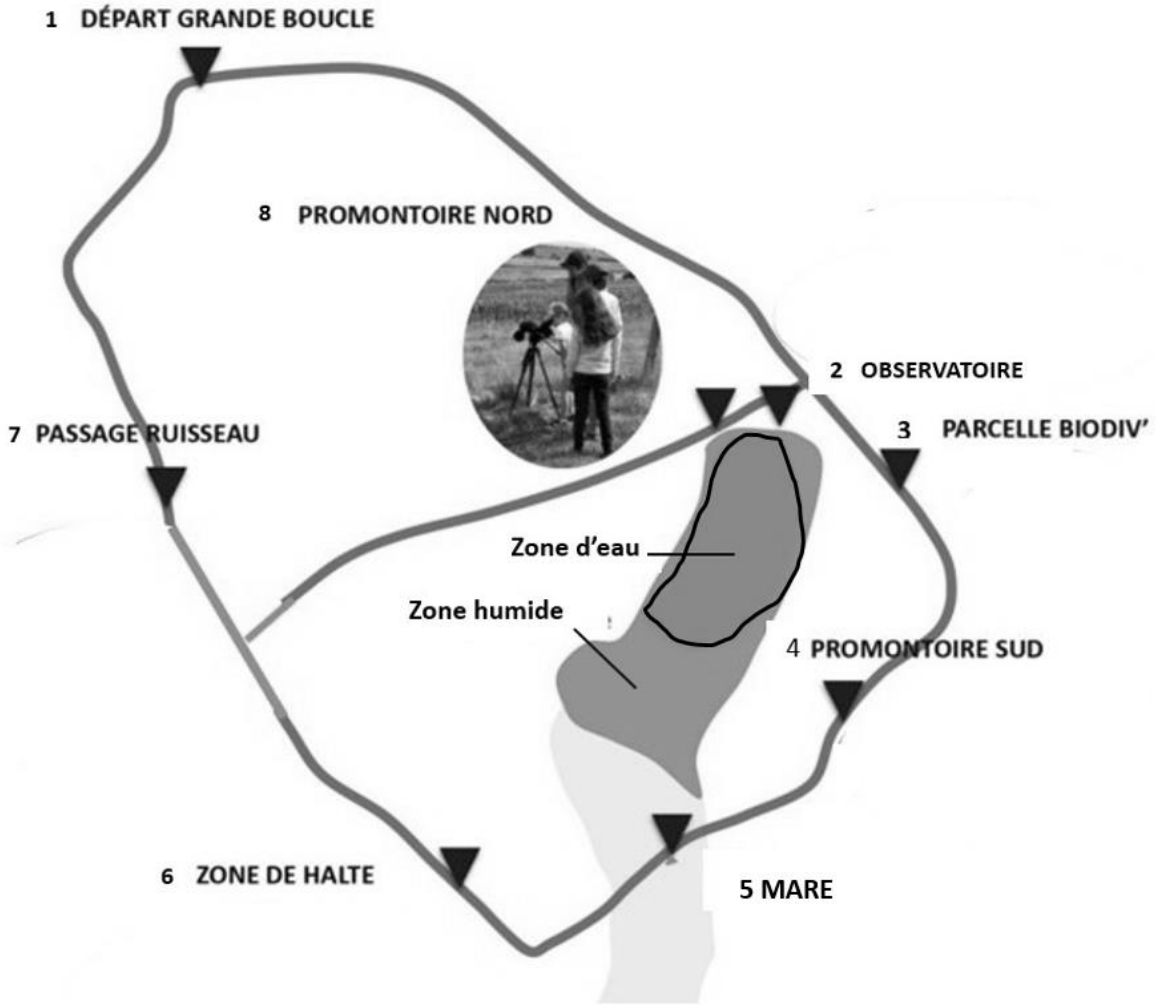
Les aménagements proposés

Un tracé de 4,6 km et un plus court de 3,3 km seront proposées à l'itinérance pédestre. Ces circuits pourront également être reliés à une autre boucle déjà existante pour découvrir d'autres secteurs de la commune de Talizat. Cet itinéraire permet pour les marcheurs d'avoir une approche plus globale de la narse et donc de mieux appréhender son contexte.

La conception des aménagements est réalisée pour l'accueil de groupes et pour différents publics en concertation avec des animateurs nature du territoire. Ils trouveront ainsi des supports adaptés permettant d'accentuer leur offre d'animation sur le site.

La pierre et le bois seront les principaux matériaux utilisés dans les différents aménagements, présentés dans le tableau ci-dessous.

Localisation des aménagements proposés sur l'itinéraire pédestre



Source : Document réalisé pour les besoins de l'épreuve, extrait de l'appel à projets Educ'Eau Talizat

DOCUMENT 7 (suite)

POINTS CLEFS	LES AMÉNAGEMENT PROPOSES SONT :
1 - Départ de la boucle.	- une mise à disposition d'un livret d'observation / livre d'or pour rendre le visiteur acteur ; - un panneau d'accueil du public présentant le parcours d'éducation à l'eau ; - l'aménagement du parking ;
2 – Observatoire.	- un observatoire en bois légèrement en hauteur pour dépasser la zone de roseaux et assez en retrait pour être parfaitement intégré dans les saules ; - pour y accéder, un platelage[1] sur une trentaine de mètres depuis le parking ; - des panneaux pour mieux connaître les oiseaux d'eau du site ;
3 - Parcelle Bio-div'.	- une mare pédagogique réalisée avec l'école de Talizat ; - un panneau de sensibilisation aux enjeux de plantation de haies ; - la création d'abris faune divers (verger, nichoir, tas de bois, hôtel à insecte, tas de pierre, …) ;
4 - Promontoire sud.	- une table de lecture de paysage annotée avec les milieux liés à l'eau observés (roselière[2], saulaie[3], zone en eau…) et le paysage montagnard et de sources qui nous entoure (monts, vallées …) ; - un abri s'appuyant sur la pente naturelle du site et très rustique ; - une paire de jumelle fixe ; - 6 anciens abreuvoirs restaurés pour une approche de la ressource en eau ; - la construction d'un banc « amphithéâtre » en pierre pour les groupes ; - en retrait, des tables de pique-nique ;
5 – Mare.	- l'entretien et la mise en défends de la mare déjà présente ; - un panneau sur les sources de la narse ; - des panneaux sur la faune, autre que les oiseaux ;
6 - Zone de halte.	- l'installation d'un banc pour contempler la narse d'un peu plus loin ; - l'implantation d'un alignement d'arbres ici ;
7 - Passage du ruisseau.	- l'entretien de la passerelle ; - un panneau expliquant les enjeux liés aux ruisseaux, rivières puis aux bassins versants… ;
8 - Promontoire Nord.	- un panneau de lecture de paysage orienté sur l'évolution de la zone humide et sur les différents milieux, formés en lien avec la présence/absence d'eau ; - un long banc en pierre sèche rappelant les murets en pierres ; - un peu en retrait installation de tables de pique-nique.

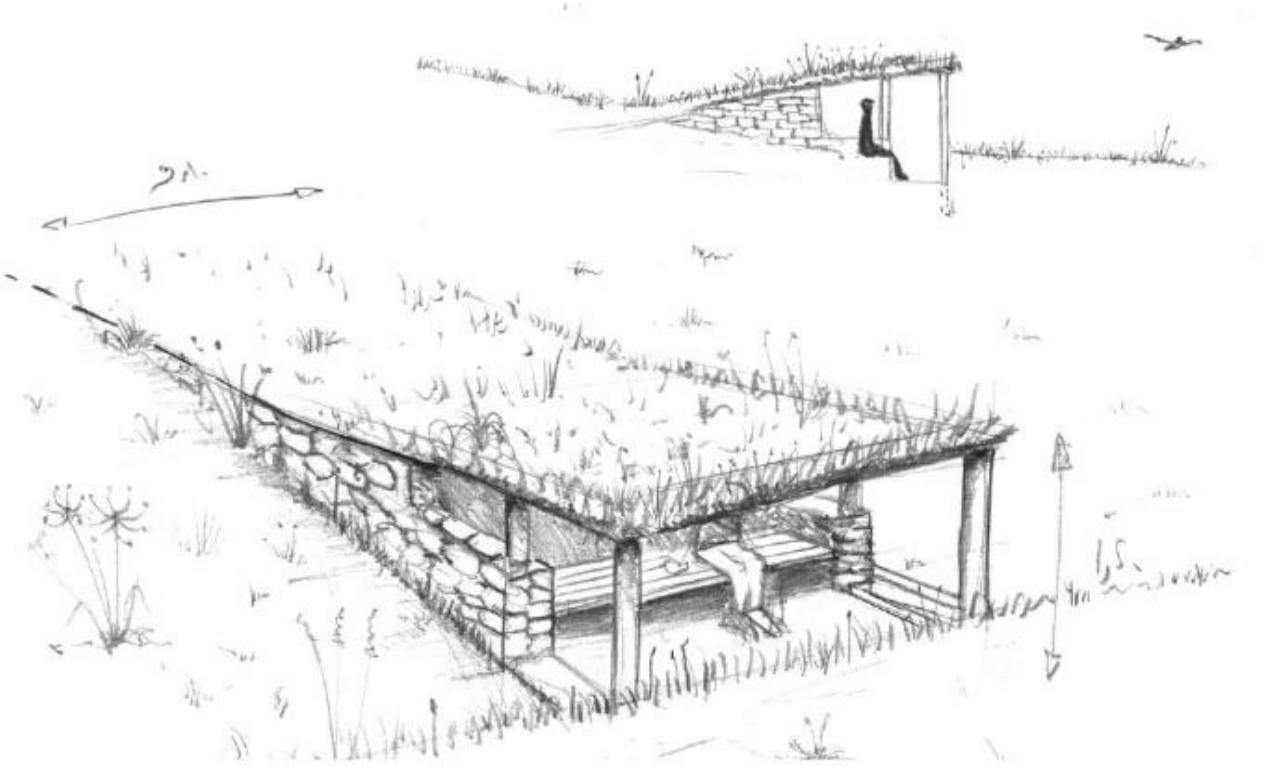
[1] Platelage : Terme désignant un plancher sur zone humide.

[2] Roselière : surface en bord de zone humide composée de roseaux.

[3] Saulaie : zone plantée de saules.

DOCUMENT 7 (suite et fin)

---------- Abri groupe promontoire sud ----------



Dossier de Candidature de la commune de Talizat — Appel à projets Educ'eau

Source : Appel à projets Educ'Eau Talizat